

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 255 du 30 septembre 2005)

Page 130, annexe V.7., tableau 5.7.1., rubrique consacrée à l'Espagne («España»), troisième colonne, «Organisme qui délivre le titre de formation», septième tiret (tel qu'il a été rectifié par le rectificatif publié au JO L 93 du 4.4.2008, p. 28):

au lieu de: «— Universidad de Santiago de Compostela, escuela técnica superior de arquitectura de La Coruña;»

lire: «— Universidad de A Coruña, escuela técnica superior de arquitectura de La Coruña»

Rectificatif au règlement (UE) n° 1105/2014 du Conseil du 20 octobre 2014 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 301 du 21 octobre 2014)

Page 10, à l'annexe, partie II, «A. Personnes», entrée «6», cinquième colonne du tableau, «Date d'inscription»:

au lieu de: «21.10.2014»

lire: «9.5.2011».

Page 10, à l'annexe, partie II, «A. Personnes», entrée «33», cinquième colonne du tableau, «Date d'inscription»:

au lieu de: «21.10.2014»

lire: «1.8.2011».

Page 11, à l'annexe, partie II, «A. Personnes», entrée «50», cinquième colonne du tableau, «Date d'inscription»:

au lieu de: «21.10.2014»

lire: «2.9.2011».

Page 11, à l'annexe, partie II, «B. Entités», entrée «17», cinquième colonne du tableau, «Date d'inscription»:

au lieu de: «21.10.2014»

lire: «23.9.2011».
